

Délibération n° 2010-258

OBJET : **AVIS SUR LE PROJET DE RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC DU GRAND PARIS**

Siège social : mairie de Palaiseau

Nombre de délégués en exercice	:	42
Présents	:	34
Présents et représentés	:	41
Votants	:	41

Le jeudi 16 décembre 2010, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le vendredi 10 décembre 2010, s'est réuni à 19h30, sous la présidence de M. François LAMY, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

M.	Jean-François	VIGIER	commune de Bures-sur-Yvette
M.	Yvon	DROCHON	commune de Bures-sur-Yvette
Mme	Anne	BODIN	commune de Bures-sur-Yvette
M.	Michel	BOURNAT	commune de Gif-sur-Yvette
Mme	Brigitte	BALE	commune de Gif-sur-Yvette
M.	Jean-Pierre	BOURIOT	commune de Gif-sur-Yvette
Mme	Françoise	SAUVALLE	commune de Gif-sur-Yvette
M.	Dimitri	TCHORELOFF	commune de Gif-sur-Yvette
M.	Jean-Luc	VALENTIN	commune de Gif-sur-Yvette
Mme	Chantal	BOCS	commune de Gometz-le Châtel
Mme	Martine	KOECHLIN-CAMBER	commune de Gometz-le-Châtel
M.	Eric	LOMBARD	Commune d'Igny
M.	Pierre	PICOT	commune d'Igny
M.	Pierre	SALINIER	commune d'Igny
M.	David	ROS	commune d'Orsay
Mme	Marie-Pierre	DIGARD	commune d'Orsay
M.	Jean-François	DORMONT	commune d'Orsay
M.	Joël	EYMARD	commune d'Orsay
M.	David	BODET	commune de Plalaiseau
M.	François	LAMY	commune de Palaiseau
M.	Arnaud	DESCHAMPS	commune de Palaiseau
M.	Alain	DUBOIS-GUICHARD	Commune de Palaiseau
M.	François	LAMBERT	commune de Palaiseau
M.	Daniel	LA PERSONNE	commune de Palaiseau
Mlle	Vanessa	MANTOAN	commune de Palaiseau
M.	Michel	ROUYER	commune de Palaiseau
M.	Christian	PAGE	commune de Saclay



Délibération n° 2010-258

M. Serge	RECOULES	commune de Saclay
M. Gaëtan	de GUILLEBON	commune de Saint-Aubin
M. Bernard	MAZIERE	commune de Saint-Aubin
M. Roger	MARTINACHE	commune de Vauhallan
M. Pascal	NAWROCKI	commune de Vauhallan
M. Jean Pierre	RIGAL	commune de Villiers-le-Bâcle
M. Jacques	GIMEL	commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

M. Jean LANVIER pouvoir à M. Jean-François VIGIER
M. Jean BERTSCH pouvoir à M. Michel BOURNAT
Mme Françoise RIBIERE pouvoir à M. François LAMY
M. Jean-François RIMBERT pouvoir à M. Arnaud DESCHAMPS
Mme Catherine GIMAT pouvoir à Mme Marie-Pierre DIGARD
M. David SAUSSOL pouvoir à M. Dimitri TCHORELOFF
Mme Rosalia MARX pouvoir à M. Alain DUBOIS-GUICHARD

DELEGUES ABSENTS EXCUSES

DELEGUES ABSENTS

M. Jean-Claude MAUGIS commune de Saclay

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : M. Arnaud DESCHAMPS

Délibération n° 2010-258

Objet : **AVIS SUR LE PROJET DE RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC DU GRAND PARIS**

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de .

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi sur l'air du 30 décembre 1996 et le Plan des Déplacements Urbains d'Île-de-France, qui visent à réduire l'utilisation de la voiture grâce aux transports en commun ;

VU la délibération du District du Plateau de Saclay du 3 mai 2000 relative aux principes du réseau maillé de transports en commun et à sa mise en œuvre ;

VU la convention générale du réseau maillé du plateau de Saclay et de ses vallées signée le 29 janvier 2001 par le DIPS et les exploitants du réseau ;

VU la loi sur le Grand Paris qui crée la société du Grand Paris et vise à mettre en œuvre le réseau de transport du Grand Paris ;

CONSIDERANT que le projet de métro automatique du Grand Paris, s'il s'avérait nécessaire, ne permettra pas de répondre aux besoins urgents d'une desserte efficace du territoire de la Communauté d'agglomération et d'accompagner le développement du projet de campus-cluster sur le plateau de Saclay ;

CONSIDERANT que s'il s'avérait nécessaire de mettre en œuvre le métro automatique, le choix du lieu d'implantation d'éventuelles futures stations de métro sur le territoire de la Communauté d'agglomération devrait alors faire l'objet d'une concertation étroite avec les élus du Conseil communautaire ;

CONSIDERANT que le tronçon de métro automatique du Grand Paris, reliant Orly à la Défense et desservant le plateau de Saclay se caractérise par des inter-stations considérables (8 gares intermédiaires seulement sur 45 km) et par des charges de trafic qui ne justifient pas une desserte en métro ;

CONSIDERANT le caractère extraordinaire du montant de l'investissement global estimé à 23 milliards d'euros et les incertitudes pesant sur ce financement ;

CONSIDERANT les risques induits d'urbanisation massive du plateau de Saclay et d'une fiscalité spécifique basée sur la spéculation immobilière;

CONSIDERANT qu'aucune garantie sur le maintien des 2 300 hectares de terres agricoles, d'un seul tenant, n'est apportée dans le dossier présenté lors du débat public ;

Délibération n° 2010-258

CONSIDERANT que la création de tram train et de BHNS est à même de répondre aux besoins supplémentaires de transport générés par le campus-cluster ;

CONSIDERANT les propositions alternatives contenues dans le *Plan de développement des réseaux et déplacements* de la Communauté d'agglomération intégrant toutes les problématiques de transport (viaires, transports en commun et circulations douces);

CONSIDERANT la nécessité de tenir compte dans les études et les aménagements des mesures à prendre contre les nuisances générées par les projets (protections phoniques, intégration paysagère);

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. REAFFIRME son souhait qu'une attention particulière soit accordée à court terme à l'amélioration des transports collectifs pour répondre aux besoins immédiats de nos habitants tel qu'exprimé dans le Plan de développement des réseaux et déplacements ;
2. DEMANDE l'élaboration d'un schéma directeur RER B Sud qui donne la priorité aux investissements et permet d'améliorer l'offre de transport, le niveau des infrastructures existantes et la modernisation des rames de transport, et incluant notamment la réalisation d'un deuxième tunnel sur le tronçon central (Chatelet – Gare du Nord);
3. DEMANDE que le RER C entre Massy et Versailles Chantiers soit modernisé et qu'une réflexion soit engagée sur un nouvel arrêt dans la zone Massy-Palaiseau-Igny ;
4. DEMANDE qu'en cas d'abandon de la réalisation du tronçon de métro automatique Massy-La Défense, la liaison en Site Propre de Transport en Commun de Massy à Saint Quentin en Yvelines soit réalisée au plus vite et évolue dans les meilleurs délais, en liaison de type tram-train ;
5. DEMANDE que des garanties soient rapidement apportées par l'Etat sur le financement du futur tronçon de site propre reliant Massy à Saint-Quentin-en-Yvelines ;
6. DEMANDE la création d'une ligne à Bus à Haut Niveau de services sur l'axe Nord-Sud Les Ulis-Vélizy par raccordement au tramway T6 ou par son extension jusqu'au TCSP de Saclay (par la RN 118 ou un autre axe existant), afin de compléter et de structurer l'offre de transport en commun du territoire ;



Délibération n° 2010-258

7. SOULIGNE qu'il y a lieu de tendre vers une mise en cohérence des deux projets (Arc Express et Grand Paris) dans le cadre global du futur réseau structurant de l'Île-de-France.

Fait et délibéré le jeudi 16 décembre 2010
Extrait conforme à l'original

Le Président,

François LAMY

ADOPTÉE par (41 VOIX)

41 POUR : M. Jean-François VIGIER, M. Yvon DROCHON, M. Jean LANVIER, Mme Anne BODIN, M. Michel BOURNAT, Mme Brigitte BALE, M. Jean BERTSCH, M. Jean-Pierre BOURIOT, Mme Françoise SAUVALLE, M. Dimitri TCHORELOFF, M. Jean-Luc VALENTIN, Mme Chantal BOCS, Mme Martine KOECHLIN-CAMBER, Mme Françoise RIBIERE, M. Eric LOMBARD, M. Pierre PICOT, M. Jean-François RIMBERT, M. Pierre SALINIER, M. David ROS, Mme Marie-Pierre DIGARD, M. Jean-François DORMONT, M. Joël EYMARD, Mme Catherine GIMAT, M. David SAUSSOL, M. David BODET, M. François LAMY, M. Arnaud DESCHAMPS, M. Alain DUBOIS-GUICHARD, M. François LAMBERT, M. Daniel LA PERSONNE, Mlle Vanessa MANTOAN, Mme Rosalia MARX, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Serge RECOULES, M. Gaëtan de GUILLEBON, M. Bernard MAZIERE, M. Roger MARTINACHE, M. Pascal NAWROCKI, M. Jean Pierre RIGAL, M. Jacques GIMEL

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : A091-249100405-20101216-7166-DE-1-1_0
Date AR Préfecture : 20/12/10